



Attention : vous avez devant vous une reproduction partielle de l'ouvrage *L'Hôtâ* N° 12 – 1988

Si vous désirez prendre connaissance de l'intégralité des ses articles, vous avez la possibilité de commander ce numéro auprès du secrétariat : commandes@aspruj.ch

Pour la table des matières complète de ce numéro, consultez notre site internet, rubrique archives

www.aspruj.ch

ASPRUJ

Association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien

Comité

- Présidente : Jeanne Bueche, architecte
Rue du 23-Juin 36, 2800 Delémont Tél.
066/221931
- Secrétaire : Catherine Mattioni-Scheurer, secrétaire
(fichier) Rue des Ruisseaux, 2802 Develier
Tél. 066/223751 (bureau);
066/22 66 48 (privé)
- Caissier : Henri Loviat, comptable féd. dipl.
Rue du Canal, 2822 Courroux
Tél. 066/22 86 07
- Inventaire : Marcellin Babey, licencié
Rue du Nord 2, 1005 Lausanne
Tél. 021/247238
- Musée rural : Pierre Gogniat, mécanicien
Vacherie 10, 2718 Lajoux Tél.
032/919676
- Membres : Eliane Donzé-Godat, retraitée
Creux-de-la-Terre 10, 2800 Delémont
Tél. 066/22 28 31
Pierre Froidevaux, ingénieur
Rue du Mont-Terri 10, 2800 Delémont
Tél. 066/22 92 73
Antoine Houlmann, mécanicien
Dos-les-Laves 115, 2718 Lajoux
Tél. 032/919756
Philippe Gressot, architecte
Rue des Annonciades 12, 2900 Porrentruy
Tél. 066/666227
- Rédaction
de *L'Hôta*: Georges Schindelholz, prêtre-journaliste
2916 Fahy, tél. 066/766121

SOMMAIRE

Liminaire :

1988 : deux bonnes cuvées pour le patrimoine jurassien par Georges Schindelholz.....	5
La manufacture d'armes de Porrentruy par Philippe Gressot.....	7
Naissance et mort des fonderies et forges de Lucelle et Charmoille par Georges Schindelholz.....	15
Les fourneaux à banc de Lajoux par Nicolas Gogniat.....	23
La ferme jurassienne : le devant-huis par Jeanne Bueche.....	35
Métier oublié: cordier par Robert Fleury.....	41
L'ancienne école de Charmoille par Michel Hauser	47
La vieille église du Noirmont par Pascale Stocker.....	53
Une famille de maçons : les Guenin de Tramelan-Dessous par Roger Châtelain	59
Maisons paysannes de Suisse par Marcellin Babey	63

Photo de la couverture : Lajoux : fourneau avec sole en pierre calcaire.

L'Hôta est publié par l'Association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien (ASPRUJ). La revue est remise sans supplément à chaque membre qui s'acquitte de la cotisation de 25 francs par an.

Comité de rédaction

Rédacteur responsable : Georges Schindelholz, prêtre-journaliste, 2916 Fahy.
Membres: Robert Fleury, employé d'Etat, 2802 Develier ; Anne-
Marie Steullet, journaliste, 2740 Moutier.

Prix du numéro: Fr. 25.— (Réduction de 20% pour les membres).

1988 : DEUX BONNES CUVEES POUR LE PATRIMOINE JURASSIEN

Le millésime 1988 aura été celui de deux bonnes cuvées pour l'Association pour la sauvegarde du patrimoine rural du Jura. En effet, en plus de ce numéro 12 que vous recevez, l'ASPRUJ a sorti un numéro spécial d'une centaine de pages. Abondamment illustré, il est dû à la bonne plume de Marcellin Babey et s'intitule « Vieilles pierres d'Erguël et des Franches-Montagnes ». Depuis sa fondation, notre association n'avait pas encore livré d'étude sur la maison rurale jurassienne à ses membres, en dépit du nom même de sa publication annuelle « L'Hôtâ ». Seuls des articles de cette revue abordaient divers aspects de ce sujet, remarque Marcellin Babey. L'auteur comble cette lacune en présentant les fruits de dix années de recherches, en attendant la confection d'un volume plus global « La maison paysanne jurassienne ». Ce volume sera édité par la Société suisse des Traditions populaires.

Au niveau de l'équipe rédactionnelle de «L'Hôtâ», nous saluons l'arrivée d'une journaliste professionnelle, M^{me} Anne-Marie Steullet, de Moutier. Elle remplacera M. Paul Simon, maître secondaire à Saignelégier, qui a demandé à être déchargé de cette responsabilité, de nouvelles tâches professionnelles lui ayant été confiées. Mais M. Simon continuera heureusement de publier des articles dans «L'Hôtâ». Nous pourrions aussi désormais compter pour les Franches-Montagnes sur la collaboration de M^{me} Pascale Stocker, journaliste à Saignelégier, qui

inaugure sa collaboration dans ce numéro avec un article-dossier sur la vieille église du Noirmont.

Le dernier numéro de «L'Hôtâ» était consacré à l'industrie du fer dans le Jura. Il a partout été bien accueilli et le lecteur a pu aussi trouver dans ce numéro la liste des publications disponibles de l'ASPRUJ. Ce qui a contribué, nous dit notre dévouée secrétaire Catherine, à faire baisser le stock! Cependant, ce numéro consacré à l'industrie du fer dans le Jura n'était pas exhaustif, et tout n'a pu être publié. C'est pourquoi en tête du présent «Hôtâ» on trouvera deux articles qui sont un peu le prolongement du dernier numéro: «La Manufacture d'armes du Pont-d'Able à Porrentruy», par Philippe Gressot, et «Naissance et mort des fonderies et forges de Lucelle et Charmoille», par le soussigné.

On trouvera encore à travers les pages de «L'Hôtâ» 1988 un article de Nicolas Gogniat, consacré aux fourneaux à banc de Lajoux. Ce n'est pas sans nostalgie que plusieurs se remémoreront « ce bon vieux temps » où le «poïye» ne connaissait que ce moyen de chauffage. Jeanne Bueche consacre son article au devant-huis, et nous en livre tous les secrets. Robert Fleury évoque un ancien métier disparu dans le Jura: cordier. Il a pu réunir une documentation sur le dernier cordier du Jura et son travail, M. Etienne Lâchât, de Charmoille, décédé en 1972, mais dont la famille possède encore les outils, Michel

Hauser, de l'Office du patrimoine historique, à l'occasion de sa rénovation, évoque l'histoire de l'ancienne école de Charmoille, vénérable monument à caractère rural du siècle dernier. A la suite de l'article de Pascale Stocker, cité plus haut, Roger Châtelain tire de l'oubli ceux qui sont à l'origine de nos belles fermes et maisons jurassiennes: les maçons et tailleurs de pierre. Il s'attache notamment à une famille qui a excellé dans cet art, les Guenin de Tramelan-Dessous. Marcellin Babey clôt la série des articles de ce numéro par une présentation des «Maisons paysannes de Suisse».

On le constatera: ce numéro 12 de «L'Hôtâ» contient des articles sur toutes les régions du Jura historique et il est abondamment illustré. Et nous pouvons déjà annoncer qu'une bonne partie du prochain numéro sera consacré à la poterie et faïence du Jura,

Georges Schindelholz

LA MANUFACTURE D'ARMES DE PORRENTROY

C'est au mois de mai 1817 que les opérations de la manufacture d'armes du Pont-d'Able, à Porrentruy, ont débuté. Les fondateurs en furent Meiner et Bornèque, l'un d'Audincourt, l'autre de Bellefontaine, sur le Doubs. En 1801, ils avaient aussi acheté « l'enclos de Lucelle », où ils avaient installé une forge sur les lieux et emplacement de l'antique abbaye. En Alsace, Meiner et Bornèque possédaient une quincaillerie à Bitschwiler, près de Thann. Plus tard le négociant bruntrutain Blétry s'associa à eux pour l'exploitation de Bellefontaine et d'Undervelier.

Deux ans auparavant nous vivions encore sous l'Empire, Département du Haut-Rhin, Sous-Préfecture de Porrentruy. Le développement des forges reste lié à l'industrie d'armement. La production de Bellefontaine, équivalente à celle des forges d'Audincourt, est de 7000 quintaux ou 350 000 kg de fer ouvré ; absorbée, pour un tiers, par la quincaillerie de Bitschwiler, pour un tiers par les industries de l'Ancien Evêché, pour un tiers par les exportations vers PHelvétie. La France vouait toute sa sollicitude aux industries de guerre, au Ministère de la guerre on faisait valoir la qualité des fers produits par l'Arrondissement. La manufacture d'armes de Versailles passait commande à Meiner et Bornèque. A cette époque on faisait du « fer au bois »,

consommant littéralement les forêts jurassiennes, de part et d'autre de la frontière. Toutefois, à Audincourt, dès la fin de l'Empire, on utilisa également la houille provenant de la houillère de Champagny. A Porrentruy, parmi les moulins hors-les-murs, comme le moulin de la Rasse, celui des Vauches, celui de la Rochette ou le moulin à poudre du Voyebceuf, tous fiefs du prince-évêque, il existait déjà des installations hydrauliques au Pont-d'Able. Le choix de cet emplacement était donc tout naturel pour y établir une manufacture d'armes moderne. Cependant, il y fallut de grands travaux qui, « bien que tous les fonds employés à cette usine sont sortis de la Forge de Bellefontaine », sont consignés dans le « Journal de la Manufacture d'Armes du Pont-d'Able ».

L'inventaire du 31 mai 1820, son premier inventaire, commence ainsi (les chiffres sont des francs de l'époque) :

Divers doit à la Forge de Bellefontaine	176179.06
Le compte de fonds de terre	30000.—
Le compte de construction, pour les divers bâtiments, machines, canaux	100252.69
Montant transporté d'une part	130252.69
Le compte d'inventaire pour diverses marchandises, outils	45919.37
Le compte des forêts pour 50 cordes de bois existant dans la forêt de Lugnez	725.—
Le compte des halles à charbon	558.—
Le compte de houille	280.10
Le compte des fontes sur place	11225.12

Le compte d'acier	260.-
Le compte de la forge	242.10
Le compte des martinets, etc.	

Tous les 31 mai on fera l'inventaire, le bilan, le compte de pertes et profits. Les affaires vont bon train, semble-t-il, puisque le 31 mai 1827 le Pont-d'Able devient entièrement indépendant: Meiner et Bornèque, de propriétaires qu'ils étaient, deviennent actionnaires et le Pont-d'Able devient société anonyme.

Qu'y fabrique-t-on ?

On fabrique des carabines, des fusils de guerre équipés de baïonnettes, des fusils de luxe, des fusils de chasse. Fusils avec garnitures en fer, en cuivre, en laiton ! Bien structurée, la fabrique possédait en 1822 divers ateliers: la forge des canons ; l'usine à forer, émoudre (aiguiser) et tourner ; le finissage des canons ; la forge des platines ; le finissage des platines ; la forge des garnitures ; le finissage des garnitures de fer ; la fonderie de laiton; la forge des baïonnettes; l'usine à émoudre de Courchavon; le tour des baïonnettes; le finissage des baïonnettes ; la forge des baguettes ; le finissage des baguettes ; la monture des armes ; la forge des culasses ; le gros du balancier ; la tirerie de fil de fer. (...)

NAISSANCE ET MORT DES FONDERIES ET FORGES DE LUCELLE ET CHARMOILLE

En complément aux articles sur la sidérurgie dans le pays jurassien parus dans *L'Hôta* N° 11, nous consacrons quelques pages aux fonderies et forges de Lucelle, exemple très particulier de l'histoire des mines et forges du Jura, puisqu'elles firent partie de la célèbre abbaye cistercienne du lieu. L'étymologie du mot « Lucelle » est tiré de *Lucis*, la lumière. Mais on verra que les enfants de lumière sont moins habiles dans les affaires que les enfants du monde ! C'est pourtant à Pévêque Christophe d'Utenheim qu'on doit la construction, en 1517, d'un haut fourneau, d'une affinerie et d'un martinet sur les territoires de Charmoille et de Bourrignon. Mais cette exploitation fut de courte durée, deux ou trois ans à peine. Pourtant, ce n'est ni le minerai ni le bois qui faisaient défaut. Le complexe industriel fut cependant repris en 1525 par Maurice et Heinrich von Oringen, qui fabriquèrent de la munition pour les arsenaux de Baie et de Berne.

Débuts difficiles !

Après une période troublée, l'abbaye de Lucelle se trouvait dans une situation précaire. A la fin du XVII^e siècle, l'Abbé, Pierre Tanner (1677-1702), pensa remédier à la situation en tirant parti des gisements miniers et du bois des immenses forêts du domaine. Il entreprit donc d'exploiter les gisements de fer situés sur ses terres. Une famille de maîtres de forges,

les Barbeau, de Grandvillars, fut sollicitée pour construire une fonderie et des forges avec toutes les installations. Le contrat fut passé en novembre 1680. Mais les eaux qui actionneraient les installations, comme les mines et les forêts, étaient une régalie. Une patente royale fut donc obtenue en février 1681. La construction put alors commencer. Les usines furent édifiées sur la rive gauche de la Lucelle. La mine, quant à elle, était située sur la rive droite, dans le bailliage

de Delémont, où le prince-évêque avait ses propres fonderies à Delémont, Courrendlin et Undervelier. Cet état de fait provoqua immédiatement un grave conflit entre Lucelle et PÉvêché de Baie. En effet, si l'Abbé de Lucelle avait bien obtenu une patente pour tirer profit d'un droit régalien en terre royale, il avait omis d'adresser une requête au prince-évêque de Baie, Conrad de Roggenbach, souverain du lieu où était située la mine ! Lors-que au début mai donc, les ouvriers (...)



Monuments funéraires enfante, des usines de Lucelle, dans l'ancien cimetière du lieu.

LES FOURNEAUX À BANC DE LAJOUX

L'art de se chauffer n'est pas une science nouvelle, mais évolutive comme toute autre technique.

Tout d'abord, on se chauffait à feu ouvert dans la cheminée. Ensuite, on tempéra la chambre au moyen d'une platine en fonte dressée dans le mur entre le foyer et la chambre. Puis vint le système de « foyers fermés », c'est-à-dire, la construction d'un foyer en pierres réfractaires dont la fumée sortait par la gueule (avant la construction des canaux de cheminées).

L'ancêtre du fourneau à banc était né.

L'évolution suivit régulièrement son cours, on y construisit des « grillons» (gradins), un dossier pour augmenter sa surface de chauffe, on employa des matériaux plus modernes (briques réfractaires et catelles), mais surtout, on combina son système de chauffe avec les fumées du potager sis à la cuisine, de l'autre côté du mur, avant de l'abandonner au profit du chauffage central.

Si, jusqu'à la fin du XVI^e siècle, on ne cuisait qu'à feu ouvert — sous la voûte ou dans la cheminée — en 1575, un certain Georg Wagenbrüchel de Constan-



Ancien fourneau en briques, avec banc, dossier et fermeture supérieure en molasse.



Poêle à grillon (Séprais).

ce, demande l'autorisation de construire en Suisse aussi, le nouveau potager fermé qu'il a inventé. La fumée de ce potager maçonné passait à travers le mur, par un canal, dans le banc du fourneau du poêle qu'elle tempérait, puis ressortait dans la cuisine par un autre canal.

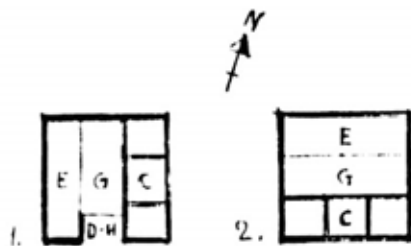
Il appelait cette invention « Ars de parcendis lignis in coquendo ac calefaciendocnclavia» (Art d'épargner le bois pour la cuisson et le chauffage des chambres). En allemand: Kunst Holz zu sparen beim Kochen und beim Heizen der Zimmer. (...)

La ferme jurassienne :

LE DEVANT-HUIS

Qu'est-ce qu'un huis? En vieux français ce mot désigne la porte d'entrée d'un bâtiment. Tombé en désuétude, il n'est plus employé que dans l'expression juridique « siéger à huis clos » et dans le terme régional de « devant-huis » (se prononce avec liaison : devantui).

La ferme jurassienne a un plan presque carré. Elle abrite sous le même toit habitation, grange et écurie en trois travées bien séparées. Jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, ces travées sont perpendiculaires à la façade principale: façade sud dans les fermes isolées, façade sur la rue dans les villages. Habitation à l'est, grange basse au milieu et écurie à l'ouest. La maison devrait donc avoir trois portes; non, elle n'en a qu'une: l'entrée du devant-huis placé au centre, devant la grange basse !



Plan schématique des fermes jurassiennes.

E = écurie
G = grange basse
C = cuisine
D-H = devant-huis

A partir du XVIII^e siècle, on construit aussi des fermes avec le plan modifié : les trois travées parallèles à la façade principale : appartement au sud, grange basse au milieu et écurie au nord. Le devant-huis disparut ; on entra dans la maison par la cuisine, puis par un étroit corridor perpendiculaire à la façade.

Le devant-huis est un grand vestibule, plus large que profond, qui abrite au milieu le portail de la grange basse, d'un côté la porte de l'habitation et de l'autre celle de l'écurie, avec parfois, dans un an-

gle, une échelle de meunier donnant accès au fenil. Très pratique, il permet en toutes saisons de circuler à l'abri de l'appartement au rural. De plus, c'est un vrai sas pour les bruits et odeurs d'écurie.

On y harnachait le cheval, on y réparait les outils, on y fendait le bois, et les femmes y faisaient la lessive à l'air et bien abritées !

Il y a, au Jura, deux sortes de devant-huis : ouverts dans les vallées basses et l'Ajoie, où il y a peu de neige, et fermés à la montagne et les hautes vallées (...)



Devant-huis ouvert à Vicques (1816).

Métier oublié

LES CORDIERS

La fabrication de cordes a préfiguré l'artisanat puis l'industrie du textile. D'une manière générale, il est admis que la découverte ou plus précisément l'invention de la filature qui consiste à torsader ensemble plusieurs fibres pour en faire des fils, des ficelles, des cordelettes ou des cordes, des hamacs ou des filets de pêche, a revêtu pour l'homme une importance au moins égale à celle de la découverte de la roue. L'invention du fil retors remonte à l'époque néolithique (5000-2500 av. J.-C.). Depuis lors, l'homme s'est constamment servi de cordages pour les usages les plus divers, qui vont de l'utilisation de la corde pour les travaux domestiques les plus courants et les plus communs, à la corde qui sauve l'alpiniste ou à celle qui châtie le criminel.

Exercé pratiquement uniquement à titre accessoire autrefois, l'ancien métier de cordier est aujourd'hui oublié par la mémoire populaire. Oublié après avoir tant servi l'humanité ! Oublié en quelques décennies ! Au début de ce XX^e siècle déjà, il était sur son déclin, les corderies artisanales n'ayant pu subsister dans un monde industriel aux exigences toujours plus grandes.

Selon le *Glossaire des patois de la Suisse romande*, volume 4, les enquêtes entreprises n'ont plus permis d'enregistrer une terminologie patoise détaillée, utilisée jadis par les artisans cordiers. Cependant, les observations faites ont permis d'établir que la technique de fabrication des

cordes en Suisse romande ne différait guère de ce qui se faisait ailleurs.

Contrairement à d'autres artisans que Ton rencontrait pratiquement dans chaque localité, l'artisan cordier était plus rare et il desservait toute un région.

Comme le tisserand, le cordier utilisait le lin, mais plus souvent le chanvre, comme matière première. Ces deux plantes étaient cultivées dans nos régions. La subsistance de lieux-dits comme Les Liniers (ères) ou Les Chenevières, nous rappellent, un peu partout, les endroits où l'on cultivait le lin ou le chanvre.

Selon la statistique des professions établie sur la base des données du recensement de la population de l'ancien Evêché de Baie, en 1770, l'Evêché comptait vingt-six cordiers. On en trouvait six en Ajoie, six dans le bailliage de Delémont, deux dans celui de Zwingen, quatre dans le Birseck, deux dans le bailliage de Schliengen et six en Erguël. *L'indicateur du Jura bernois* (3^e édition, 1909-1910, publié chez les fils de Paul Boéchat) fait mention de deux cordiers — Albert Matthey, Vacheries Brunier, commune de Mont-Tramelan, et Etienne Lâchât, à Charmoille. Nous avons établi que Fahy comptait également un cordier. Né en 1869, le cordier de Fahy, Eugène Theubet, décédait en 1958. Le châssis à cordele (ou tour de cordier) figurant sur la photo ci-contre fut utilisé à Fahy au siècle passé. (Collection privée.)



Tour de cordier utilisé à Fahy.

(Collection privée)

Mais, le dernier cordier à exercer son art dans le Jura fut Etienne Lâchât, de Charmoille. Né en 1886 à Charmoille, il y décédait en 1972. Fils aîné d'une famille comptant douze enfants, Etienne Lâchât partit, vers l'âge de 15 ans, apprendre le métier de menuisier en Alsace voisine. De retour au pays au terme de son apprentissage, il ne parvint pas à trouver un emploi, car la région comptait des menuisiers en suffisance. Etienne Lâchât ne se découragea pas et apprit alors le métier de cordier avec son père (...)

L'ANCIENNE ÉCOLE DE CHARMOILLE

Localité au caractère rural bien conservé, Charmoille doit beaucoup au XIX^e siècle, qui lui a laissé la plupart de ses maisons paysannes et de grandes fontaines au classicisme rustique, mais aussi son ancienne école, l'une des plus remarquables constructions scolaires dans la campagne jurassienne. A l'occasion des travaux de rénovation dont il vient de faire l'objet, cet immeuble a été inscrit à l'inventaire des monuments historiques protégés par le Canton.

Les travaux de bâtisse

Charmoille dispose d'une maison d'école depuis la fin de l'ancien régime, époque où l'instruction publique était encore affaire paroissiale. C'est le prince Joseph de Roggenbach, venu en personne au village le 1^{er} juillet 1787, qui assigna à cet usage une maison lui appartenant au centre de la localité¹.

En assemblée du 10 octobre 1852, les citoyens de Charmoille prirent à l'unanimité la décision de procéder à la réparation de la maison d'école, qui était sans doute encore celle-là même que leur village devait aux libéralités du prince-évêque. Mais en assemblée extraordinaire du 2 mars 1853, donc moins de cinq mois plus tard, ces mêmes citoyens, par 51 voix contre 12, acceptèrent les plans et devis pour la construction d'une nouvelle maison d'école². Ce revirement s'explique par l'intervention de la Direction de

l'Education du Canton de Berne qui, en 1851 déjà, avait constaté l'insuffisance des locaux en usage et qui, forte des dispositions de la loi scolaire, exigea en février 1853 la construction d'un nouveau bâtiment³.

L'affaire, dès lors, est rondement menée. Une commission formée de six membres est aussitôt nommée et placée sous la présidence du curé de la paroisse, l'abbé Jean-François Adatte. Celui-ci paraît d'ailleurs être le mentor du projet : bien que les comptes communaux⁴ de 1853 attribuent la confection du plan de l'école au charpentier Etienne Berbier, c'est l'abbé Adatte qui présente les plans et devis au Conseil communal, puis à l'assemblée du 2 mars 1853, et c'est lui encore qui soumet un nouveau plan — probablement une variante — à l'assemblée du 30 août 1853⁵.

Le terrain sur lequel allait être érigé le bâtiment fut acheté le 3 avril 1853 à François Poupon, au prix de 1000 francs fédéraux⁶. Le vendeur émit diverses conditions, exigeant notamment que l'immeuble soit implanté à la limite nord de la parcelle.

Les travaux furent adjugés le 21 septembre 1853 à l'entrepreneur Joseph Bron, pour la somme de 12 700 francs. Ils se déroulèrent, pour l'essentiel, en 1854. Cette date figure du reste au bas de l'inscription qui surmonte la porte d'entrée, inscription confectionnée pour le prix de 3 francs par le dénommé Chalet, gypseur

de son état⁷. L'assemblée du 26 octobre 1854 eut encore à prendre une dernière décision relative au chantier : par 16 voix contre 14, les ayants droit acceptèrent la pose d'une cloche, qui fut commandée au fondeur Rùtschi à Aarau, et la construction du clocheton, confiée à Chiquet, artisan au village.

L'aménagement des abords du nouveau bâtiment prit pour sa part quelque retard. La construction du mur de soutènement de l'esplanade, y compris ses escaliers, ne peut en effet être adjugée lors de la séance organisée à cet effet le 9 juin 1855, faute de soumissionnaires. Finalement, marché fut conclu, deux ans plus tard, le 19 juillet 1857, avec Joseph Humard, tailleur de pierre à Fregécourt, qui s'engagea à fournir son travail pour la Saint-Martin de l'année même⁸.

Style néo-classique

Au milieu du XIX^e siècle, les bâtiments scolaires s'inspirent fréquemment de l'architecture bourgeoise telle qu'elle avait cours depuis la fin du XVIII^e siècle. En l'occurrence, l'ancienne école de Charmoille est un exemple particulièrement typé du style néo-classique en vogue à l'époque.

Sa conception générale répond à un parti clair : plan rectangulaire, caves en sous-sol, rez-de-chaussée surélevé, étage, toiture en pavillon surmontée par un clocheton. La façade principale, (...)

LA VIEILLE ÉGLISE DU NOIRMONT : HISTOIRE ET ACTUALITÉ

L'histoire récente de celle que l'on appelle désormais la vieille église du Noirmont est riche en péripéties et rebondissements, tout particulièrement depuis ces quinze dernières années. Mais avant d'aborder ces événements qui nous mèneront à la situation actuelle, remontons encore plus le temps.

Dès le XVI^e siècle, Le Noirmont, voyant sa population augmenter de jour en jour, reçut l'autorisation d'ériger une chapelle. Pour cette partie historique,

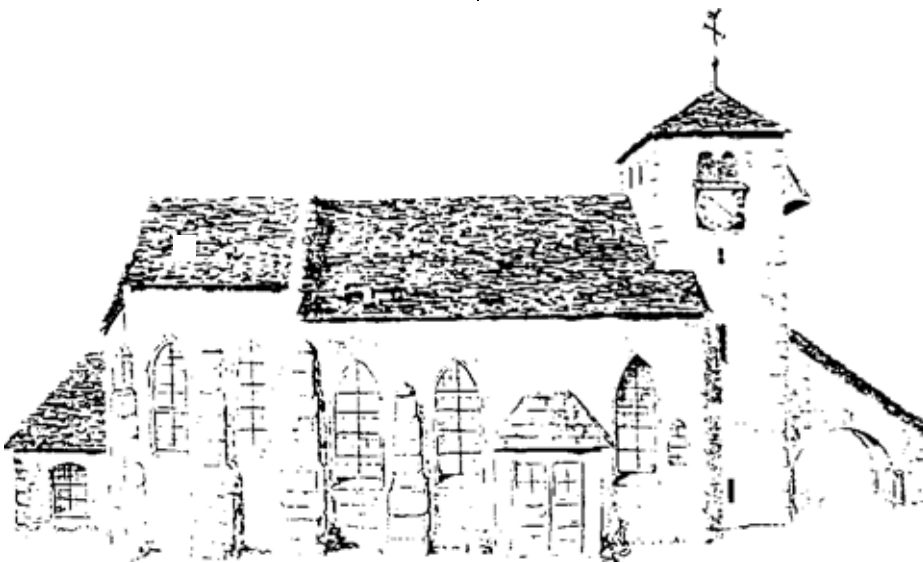
nous nous référerons à l'ouvrage de l'abbé Prince, *Le Noirmont à travers les âges* (1949). Ainsi, écrit l'abbé, « les Noirmontains qui, pour lors, étaient bûcherons et chasseurs et vouaient, de ce fait, un culte pas ordinaire à saint Hubert, dédièrent à ce dernier le maître-autel. Saint Hubert, patron de la communauté civique du Noirmont et de la chapelle consacrée le 25 juillet 1513 par le prince-évêque de Baie, Christophe d'Utenheim, partagea les honneurs de la dédicace du

maître-autel avec saint Jacques et saint Christophe. Un autel latéral fut dédié à saint Jean l'apôtre et à sainte Radegonde, reine de France. Ce qui reste de cette chapelle constitue le chœur de l'église actuelle». Mais nous reparlerons plus loin de ce fameux chœur.

A cette époque — et en fait du XIV^e siècle jusqu'au début du XVI^e — les Noirmontains, comme beaucoup d'habitants du plateau montagnard, sont obligés, pour assister à la messe, de se rendre à Montfaucon. En effet, c'est dans ce village qu'exista alors la seule paroisse reconnue par les hautes instances de l'Evêché de Baie et possédant son curé, le desservant attitré. Ce ne devait pas être une mince affaire que de parcourir par tous les temps, dans cette contrée sauvage, les quelque dix kilomètres qui séparent les deux villages !

On en appelle au Pape !

Continuer à braver, au péril de leur vie, la montagne et les frimas de l'hiver, pour s'en aller à la messe, apparaît alors aux Noirmontains comme une équipée toujours plus dangereuse pour les femmes, les enfants et les aînés. Un vent de revendications va souffler dans l'esprit de ces têtes pieuses : il leur faut, tout comme à Saignelégier — communauté à l'essor grandissant — un curé pouvant desservir leur petite chapelle. Ils déposent donc requête en ce sens auprès du curé (...)



L'ÉGLISE ST-HUBERT, APRES SA RECONSTRUCTION EN 1670

Cette église fut démolie, à l'exception du chœur et de la tour, en mai et juin de 1864. Ce cliché a été fait d'après un dessin au crayon de l'abbé Joseph Godat, curé du Noirmont lors de la démolition de 1864.

Croquis de l'église avec texte imprimé (1679).

UNE FAMILLE DE MAÇONS : LES GUENIN DE TRAMELAN-DESSOUS

On doit constater que les historiens de chez nous ne se sont guère intéressés à ces maçons d'autrefois, qui ont construit nos typiques maisons jurassiennes au toit à quatre ou deux pans, et ornées de portes et de fenêtres bellement sculptées.

Le village de Tramelan-Dessous (commune qui a fusionné avec Tramelan-Dessus en 1952), a donné une famille de maçons originaires de ce lieu. Il s'agit des GUENIN, lignée remontant à ce Guenin Grand Jehan qui participa en 1476 à la campagne de Morat contre Charles le Téméraire (Ochsenbein: *Die Urkunden der Belagerung und Schlacht von Murten*, éd. Fribourg 1876). Cet auteur a écrit «Guerin» Grand Jehan au lieu de «Guenin». D'après des pièces d'archives de Tramelan, je trouve en 1530 «Jehan de chie Guenin grand Jehan» et en 1544 «Jean fils de Guenin Grand Jehan», puis en 1564 «Matieu fils Jehan de chie genin» et en 1581 «Jaque de chez Guenien». Ainsi un prénom est devenu nom de famille,

Il faut préciser d'emblée que certains maçons sont cités en qualité de maîtres maçons. D'autres étaient aussi tailleurs de pierre, mais les documents ne mentionnent cela que rarement. Un document de juillet 1775 m'apprend qu'on cherche «un maçon bon tailleur de pierre» pour faire des bornes (Archives jurassiennes de l'Evêché de Baie, dossier B 194-16, La Franche Montagne). Selon Jules Surdez, c'est au Noirmont qu'exis-

taient les meilleurs tailleurs de pierre (*Revue Jurassienne*, Pro Jura, année 1955, page 76). Il est certain que ces artisans-maçons ont engagé des ouvriers à leur service, mais dans notre région on ne sait rien d'eux.

Le premier maçon de cette famille Guenin qui me soit connu (du moins en tant qu'apprenti maçon), est cité dans un acte du « dernier de febvrier 1662 » par lequel Pierre Fresne (Frêne), communier de Gléresse habitant La Neuveville, maître maçon de son métier, a fait des accords avec « Abraham Guenin de Tramelan desous ». Ce dernier « a plaidé loué et affermé Jehan son fils audit Fresne pour luy monstrier enseigner et apprendre l'art et mestier de masson. Et ce le temps et terme de 3 ans... ». De son côté Frêne sera tenu de « le nourrir et alimenter », de lui fournir tous les ans une paire de souliers, avec 4 écus neufs d'argent. Etant donné la longueur de ce document, rédigé par le notaire Henry Monin, de Tramelan, il n'est pas possible de le reproduire ici en entier. Par la suite, ce Jean Guenin futur maçon, n'est plus mentionné à Tramelan. A la même époque il y avait à Tramelan-Dessus, en 1669, un « Abram Chastelain mason » originaire de ce lieu, selon un acte du notaire Imeron Voumard; (les minutiers de ces notaires sont déposés dans nos Archives jurassiennes, à Porrentruy).

Un **Abraham** Guenin, mort avant le 6 juin 1700, peut-être la même personne



Fig. 1 : Emblème héraldique de Pierre Guenin, maçon (dessin de l'auteur).

que celle qui est mentionnée ci-dessus en 1662, a eu un fils **David**, qui devint maître maçon et qui épousa en l'an 1700 Eve Rossel de Tramelan-Dessus. En août 1751 il est dit décédé. De son mariage il a eu 4 fils qui se consacrèrent au métier de maçon. Voici leurs noms. **Pierre** né en 1702 environ, est suivi d'un David, qui n'a pas laissé de traces à ma connaissance. Ce Pierre, marié à Madelaine Monin de son village, eut de celle-ci 11 enfants connus de 1729 à 1758. **Abraham** né en 1707, se maria à Suzanne Frêne de Reconvilier, qui lui donna 9 enfants (...)

Un tour de Romandie

MAISONS PAYSANNES DE SUISSE

Depuis 1965, une importante série d'études scientifiques sur la maison rurale en Suisse est en cours de parution. Au moment où le canton du Jura se lance à son tour dans cette entreprise, il importait à l'ASPRUJ de mieux faire connaître à ses membres ce magnifique travail, assumé par la Société suisse des Traditions populaires à Baie. C'est jusqu'à présent surtout le sud de la Suisse qui est parvenu jusqu'au stade de la publication: Grisons, Tessin, Uri, Glaris, Valais, Fribourg, Lucerne, Zurich (voir encadré). Le premier volume du canton de Vaud va paraître prochainement, ce sera aussi le premier tome de la collection entièrement en français. Cette publication va se continuer encore pendant plusieurs décennies, car à la suite des volumes cantonaux sont prévus des volumes de synthèse.

Officiellement dénommé « Etude des maisons rurales en Suisse» (Aktion Bauernhausforschung in der Schweiz), nous appellerons cette grande entreprise, pour simplifier, du nom de la collection : Maisons paysannes de Suisse. Cette publication est menée d'une manière fort structurée et encadrée d'une lourde administration. Il s'agit en effet d'assurer, à travers le temps et la géographie, une unité de méthode et de présentation du sujet, de garantir la qualité de l'étude, son exhaustivité, d'assurer la conservation des documents rassemblés et de financer toute l'opération. Des directives précises

ont donc été établies, ceci après les inévitables difficultés qui marquent le début de toute grande œuvre. Relevons l'essentiel de ces lignes directrices.

Objet de l'étude

Maisons paysannes de Suisse veut se distinguer de la série de couleur noire *Nos monuments d'art et d'histoire* et de celle, plus ancienne, des *Maisons bourgeoises de Suisse*, deux séries conçues comme une présentation complète et dé-

taillée, objet par objet, de tous les bâtiments remarquables du pays. Négligée par ces collections, la réalité paysanne est d'une nature bien différente : des milliers de bâtiments parsèment nos campagnes, chacun se rattachant à un type particulier régional (sauf dans la région de Ballenberg!). Il serait absurde d'en faire l'énumération, mais par contre il est extrêmement intéressant de dégager les caractéristiques régionales, analyse complétée par quelques exemples présentés de manière détaillée. Il s'agit donc non (...)



Maison paysanne du canton d'Uri.